



PB/EM – N° 2024/015

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-216901009-20240320-2024_015-DE

**VILLE D'IRIGNY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MARS 2024

Publiée sur le site internet de la Commune le : 27 mars 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 26

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 29

Présidente : Madame Blandine FREYER

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien JACQUET

Membres présents à la séance : MMES et MM. FREYER – CITTADINO MAZOUZI – MERCIER – BILLAUD – DARCY – FAVRE - BOSGIRAUD da PASSANO - TABERLET - BERMOND – EMERY – BENATMANE SABRAN-LACROIX – MERLE – GAREL - BAILLY – MOCHET - RANCHIN MARCHETTI – ALLARD-BRETON - SANLAVILLE – OUANICH – JACQUET VERILHAC – BARTHELEMY -

Membres absents excusés : M. VERD : pouvoir remis à M. da PASSANO Mme TEOLI : pouvoir remis à M. MAZOUZI – M. DIGIER : pouvoir remis à Mme FREYER –

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget annexe du Centre Culturel de Champvillard (CCC) - Exercice 2023

A l'identique du Budget Principal de la Commune, le Compte de Gestion du Budget annexe « Centre Culturel de Champvillard » a été dressé le 23 février 2024, conjointement par Madame la Trésorière Principale d'Oullins et Madame la Cheffe du Service Comptable de Caluire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SUR PROPOSITION DU MAIRE

APRES AVIS DE LA COMMISSION URBANISME, ECOLOGIE URBAINE, ECONOMIES D'ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC ET GESTION FINANCIERE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MÉTROPOLE DE LYON
VILLE D'IRIGNY
7 AV. DE BEZANGE
CS 80002
69540 IRIGNY

TÉL. 04 72 30 50 50
FAX 04 72 30 50 59

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

www.irigny.fr
e-mail : mairie@irigny.fr

APRES EN AVOIR DELIBERE**PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS**

ADOpte le Compte de Gestion définitif du Budget annexe « Centre Culturel de Champvillard » de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE CCC	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Résultat de clôture au 31.12.2022	177 367,10 €	31 293,83 €	208 660,93 €
Part affectée à l'investissement Exercice 2023		- 2 793,83 €	- 2 793,83 €
Résultat de l'exercice 2023	- 27 679,31 €	101 927,72 €	74 248,41 €
Résultat de clôture au 31.12.2023	149 687,79 €	130 427,72 €	280 115,51 €